



MUSÉE DES PEINTRES DE BARBIZON

LE RENDEZ-VOUS DES ARTISTES ET DE LA NATURE

MUSÉE PRATIQUE

HORAIRES & TARIFS

Le musée départemental des peintres de Barbizon vous accueille en groupe ou en individuel, pour des visites libres ou commentées et/ou des activités de médiation culturelle.

Horaires d'ouverture



©CLICHÉ LUCIA GUANAÈS

Le musée est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 et jusqu'à 18h en juillet et août.

Fermé le 1er mai et du 23 décembre au 1er janvier.

Droits d'entrée

Tarifs en vigueur à partir du 1er septembre 2016.

Visiteurs individuels

- Plein tarif : 6 €.
- Tarif réduit : 4 € (plus de 65 ans, de 18 à 25 ans, habitant de Barbizon).
- Gratuit : moins de 18 ans, bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi, étudiants, victimes de guerre et leur accompagnateur, personnes handicapées et leur accompagnateur).

Carte " Balad'pass77"



Cette carte gratuite permet de bénéficier d'offres privilégiées dans les sites touristiques de Seine-et-Marne. Elle est attribuée sur simple demande par Seine-et-Marne Tourisme.

Cette carte permet à son titulaire d'obtenir une entrée gratuite au musée pour l'achat d'au moins une entrée payante plein tarif.

Elle est strictement réservée aux résidents de Seine-et-Marne en ayant fait la demande auprès de Seine-et-Marne Attractivité.

Groupes

L'accueil des groupes se fait sur réservation.

- Groupes scolaires et étudiants, centres de loisirs, secteurs du handicap : gratuit.
- Autres groupes : 4 € / personne.

Plus d'informations au 01 60 66 22 27 ou via notre formulaire de contact.

Activités de médiation

Le musée propose des visites guidées, des animations et des ateliers.

Visiteurs individuels



©CLICHÉ LUCIA GUANAÈS

- Activités de médiation: 10 € / personne.

Groupes

- Groupes scolaires, étudiants et centres de loisirs: **50 € / groupe / animation** Les forfaits comprennent le droit d'entrée, une activité de médiation avec une conférencière ou la médiatrice culturelle. Les accompagnateurs bénéficient d'une dispense de droit d'entrée, dans la limite légale de un pour quatre personnes (groupes scolaires, centres de loisirs, établissements ou associations du secteur social), et de un pour une personne (groupes en situation de handicap). Les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter du droit d'entrée.
- Groupes des secteurs social et handicap : **30 € / groupe / animation.**
- Tous autres groupes : **120 € / groupe de 25 personnes maximum / animation en plus du droit d'entrée**
- Visites privées : **forfait 500 €.**